

Forum public

Pratiques citoyennes de droit : quels impacts en termes de transformation sociale ?

Dans le monde entier, de nombreuses initiatives témoignent de la capacité des populations à agir sur le terrain du droit en vue d'accéder au mode de vie auquel elles aspirent. Mobilisations collectives, sensibilisation et formation des populations au droit, luttes juridiques et judiciaires, résolution alternative des conflits... autant de démarches qui permettent aux citoyens de devenir des acteurs de droit à part entière.

Si ces pratiques peuvent générer des effets positifs immédiats, qu'en est-il de leur impact en termes de transformation sociale? « Transformation sociale », en ce que ces pratiques pourraient, sur le long terme, améliorer les conditions de vie des populations, donner lieu à une prise de conscience de leurs droits et à un engagement au sein de la collectivité, engendrer des avancées législatives favorables aux plus démunis... Au-delà des croyances, quels sont les effets réels de ces pratiques sur la création de dynamiques de changement social ? Quels facteurs peuvent favoriser, freiner, voire faire entrave à leur développement ?

C'est autour de cette question fondamentale que l'association Juristes-Solidarités et le Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris ont conduit depuis 2009 un travail de recherche sur l'accès au droit, en analysant des expériences menées ici et ailleurs¹. En Ile-de-France, au Mali, en Belgique et au Venezuela, les associations engagées dans ce projet sont portées par une même ambition : renforcer la capacité des populations les plus vulnérables à se servir du droit comme d'un outil d'autonomie.

A la croisée de la recherche universitaire et de l'action de terrain, ce forum sera l'occasion d'échanger et de débattre à partir des résultats de la recherche, en présence des acteurs impliqués dans cette démarche, venus d'Amérique latine, d'Afrique et d'Europe. Restitution de l'étude et tables rondes sont organisées au cours de cette journée, nous invitant à prolonger, ensemble, la réflexion initiée.

¹ Ont participé à cette recherche les structures suivantes :

- L'association **Solidarités-Nouvelles** - Belgique
- L'association **DEME SO** – Mali
- La **Red de Apoyo por la Paz y la Justicia** - Venezuela
- **Le Point d'Accès au Droit des Jeunes- Pôle Droit Jeunesse du Val de Marne** – Créteil (94)
- L'association **Advocacy Paris Ile-de-France** – Paris (75)
- L'association **Femmes et Enfants en Milieu Rural et Urbain (FEMRU)** – Sevrans (93)

Jeudi 24 novembre (Temps réservé aux acteurs du projet)

14h-15h30 : Rencontre et échanges entre les différents acteurs.

- Échanges autour du déroulement du projet

- Tour de table sur les différentes productions issues du projet : rapports, film, analyse transversale, articles

15h30-17h : Préparation de la journée du vendredi

Vendredi 25 novembre

9h : Accueil

9h15-9h30 Introduction <i>Jean-Claude Mas, délégué général de Juristes-Solidarités</i>
--

9h30-10h50 : Présentation des expériences étudiées : projection du documentaire « Citoyennetés en action ; Voyages au cœur du droit »

Ce documentaire présente les pratiques des six associations ayant participé à la recherche, initiées dans des domaines et des contextes variés sur le terrain de l'accès au droit. Comment rendre les victimes de violences policières actrices de droit au Venezuela à travers un service juridique alternatif? Quel accompagnement mettre en place pour favoriser l'autonomie des jeunes, des femmes, des usagers de la santé mentale en Ile-de-France ? Ce sera également l'occasion de découvrir en Belgique une dynamique d'appui aux personnes précaires pour qu'elles fassent valoir leurs droits en matière de logement. Au Mali, on pourra appréhender le travail de sensibilisation et de résolution des conflits effectué au cœur des communautés par les para-juristes. Ces diverses expériences viendront nourrir les échanges de la journée.

11h-12h : Analyse transversale des pratiques citoyennes de droit
--

<i>Jacques Faget, sociologue du droit</i>

Jacques Faget proposera une analyse comparative des expériences étudiées afin de questionner le lien entre le développement des pratiques citoyennes de droit et la création de dynamiques de transformation sociale. En quoi ces pratiques se distinguent-elles des dynamiques d'accès au droit traditionnelles ? Comment se positionnent-elles par rapport à la sphère institutionnelle et politique ? De quelle manière appréhendent-elles le droit dans leurs actions ? Quelle place y occupent les populations ? Autant de questions qui permettront de s'interroger sur les mécanismes qui favorisent ou freinent les processus de changement social.

12h-12h30 : Échanges avec la salle

12h30- 13h45 : Pause déjeuner (buffet sur place)

13h45-15h10 Table ronde : Pratiques citoyennes : quels impacts sur le droit ?

Dans les Suds comme dans les Nord, lorsque le droit ne répond pas à leurs besoins, des citoyens se mobilisent pour participer aux mécanismes de production de droit. Qu'elles aient pour objectif de revendiquer de nouveaux droits, d'obtenir l'application de textes existants lorsqu'ils sont ineffectifs, ou de neutraliser certaines règles considérées comme injustes, les pratiques citoyennes visent à faire évoluer le droit dans le sens d'une société organisée sur la base de valeurs de solidarité. Dans cette perspective de transformation sociale, elles tendent également à favoriser l'émergence de modes de résolution des conflits, tels que la médiation.

➤ Modération : Denis Moreau, ancien directeur de la mission régionale d'appui *Droit et Ville*

- Camila Nicacio, doctorante en anthropologie du droit à l'université Paris I
- Ibrahim Traoré, association *Deme So* - Mali
- David Praile, association *Solidarités Nouvelles* - Belgique
- Elise Gautier-Bakhoum Association *Justice et Ville* - Créteil

➤ Échanges avec la salle

15h10-15h20 : Pause

15h20-16h45 : Table ronde : Pratiques citoyennes de droit : quels impacts sur les populations ?

A travers des actions de sensibilisation, d'accompagnement juridique et judiciaire, au moyen de mobilisations collectives, l'enjeu des pratiques citoyennes est de permettre aux populations concernées de s'appropriier le droit pour devenir actrices de leur propre développement. Les personnes, particulièrement les plus démunies, sont en effet trop souvent exclues du champ du droit et se retrouvent privées du pouvoir de se défendre et d'agir sur leur vie. Il s'agit pour celles-ci de prendre conscience de leur capacité d'action, d'acquérir une conscience juridique leur permettant de quitter leur position de passivité pour devenir actrices de droit et maîtriser leur destin. Pour les structures qui les accompagnent, tout l'enjeu est, au-delà de la résolution de leur problème, de favoriser l'émancipation des populations en difficulté.

➤ Modération : Gilda Nicolau, Directrice du Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris - UMR de droit comparé de Paris I

- Etienne Le Roy, professeur d'anthropologie du droit
- Laura Roldan, *Red de Apoyo por la Paz y la Justicia* – Venezuela
- Martine Dutoit, association *Advocacy* – France
- Marie-Christine Bouchard, *Point d'Accès au Droit des Jeunes de Créteil* – France

Échanges avec la salle

16h45-17h Clôture de la journée Gilda Nicolau, Directrice du Laboratoire d'Anthropologie Juridique de Paris - UMR de droit comparé de Paris I

Samedi 26 novembre (Temps réservé aux acteurs du projet)

10h-12h Échanges autour de la recherche et du forum

- Croisement universitaires-acteurs : intérêt, impacts, perspectives de recherches futures
- Bilan du forum
-

Lieu

International Med.Center

23-25 rue Emile Zola

93 100 Montreuil

Inscriptions : m.collet@juristessolidarites.org

Pour tous renseignements s'adresser à :

Association Juristes-Solidarités

01 74 64 01 10

CICP – 21 ter rue Voltaire

75 011 Paris